

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

2023.8.2.67

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni le JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 à 09h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de M. Franck VERNIN, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien AGUIN, Josée ARGENTIN, Gilles BATTAIL, Véronique CHAGNAT, Philippe CHARPENTIER, Patricia CHARRETIER, Régis DAGRON, Henri DE MEYRIGNAC, Bernard DE SAINT MICHEL, Willy DELPORTE, Denis DIDIERLAURENT, Serge DURAND, Pascale GOMES, Christian HUS, Sylvain JONNET, Jean-Claude LECINSE, Françoise LEFEBVRE, Henri MELLIER, Michel ROBERT, Thierry SEGURA, Alain TRUCHON, Franck VERNIN, Lionel WALKER.

Date de la convocation :
20/10/2023

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Séverine FELIX-BORON a donné pouvoir à Lionel WALKER.

Date de l'affichage :
03/11/2023

ABSENTS EXCUSES

Noël BOURSIN, Olivier DELMER, Thierry FLESCH, Kadir MEBAREK, Pierre YVROUD.

Nombre de membres :
en exercice : 30
présents ou représentés : 25

OBJET : AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHE 2021ASS03M POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA FUTURE GESTION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le Bureau Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique et, notamment, ses articles R.2194-2 et suivants ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) ;

VU la délibération n°2023.6.33.184 du Conseil Communautaire en date du 18 octobre 2023 fixant délégation d'attributions au Bureau Communautaire ;

VU la décision n°2021.8.3.54 du Bureau Communautaire en date 2 décembre 2021, autorisant le Président ou son représentant à signer le marché 2021ASS03M Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la future gestion du service public d'assainissement ;

VU le projet d'avenant n°1 ci-annexé ;

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 7 novembre 2023 ;

CONSIDERANT que le marché a été attribué au cabinet Jean-Raphael Bert Consultant pour un montant total de 69.726,00 € HT (tranche ferme : 39.102,00 € HT et tranche optionnelle 1 affermie le 21 février 2023 : 30.624,00 € HT) ;

CONSIDERANT que le présent avenant n°1 a pour objet des prestations de services supplémentaires devenues nécessaires, pour un montant de 10.025,00 € HT ;

DECIDE

Article 1er : D'approuver le projet d'avenant n°1 au marché 2021ASS03M Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la future gestion du service public d'assainissement avec le cabinet Jean-Raphael Bert Consultant.

Article 2 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1.

Adopté à l'unanimité.

Fait le jeudi 9 novembre 2023 à Dammarie-Lès-Lys.

Pour extrait confirme,

Accusé de réception

077-247700057-20231109-53047-CC-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/23

Publication ou notification : 13/11/2023

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

A circular official stamp is partially visible, containing the text "COMMISSION COMMUNAUTAIRE DE MELUN" and "FRANCK VERNIN". A handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending to the right.

Franck Vernin